



Rectorat de l'académie de Créteil

DEMANDE HABILITATION DDFPT : AVIS INSPECTION

Demande d'habilitation DDFPT de

Corps : Grade :

Etablissement :
.....

Adresse établissement :
.....
.....

Positionnement :
A déjà exercé les fonctions de DDFPT **OUI** **NON**

Est candidat(e) pour une première habilitation Est candidat(e) au renouvellement de l'habilitation

Avis de l'inspection réalisé par :
.....
.....

Avis étayé de l'inspection sur les compétences du candidat au regard des compétences mentionnées dans le référentiel métier (voir document annexe) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait le :

Signature :

Rectorat de l'académie de Créteil

DEMANDE HABILITATION DDFPT : AVIS INSPECTION

**Rappel de l'expérience professionnelle, connaissances et compétences requises
(BO n° 37 du 13 octobre 2016)**

1. Expérience professionnelle

- expérience confirmée de l'enseignement ou de la formation ;
- expérience dans un domaine professionnel ou technologique ;

Une expérience dans le milieu professionnel correspondant aux formations dispensées dans l'établissement représente un atout.

2. Connaissances

- connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif ;
- connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques ;
- connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives ;
- connaissance du droit du travail, notamment en matière de santé et de sécurité au travail ;
- connaissance des principes généraux de la comptabilité publique ;
- connaissance du rôle des collectivités territoriales en matière de formation.

3. Compétences

3.1 Compétences techniques

- pratique de la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais) ;
- maîtrise des méthodes d'ingénierie de formation ;
- maîtrise des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral ;
- maîtrise des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc. ;
- capacité d'analyse et de synthèse ;
- capacité à développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels ;
- capacité à résoudre des problèmes divers.

3.2 Compétences d'encadrement

- capacité à animer une équipe et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet ;
- esprit d'initiative et d'entreprendre ;
- sens de l'organisation et de la gestion des priorités.

3.3 Compétences relationnelles

- rigueur et autonomie ;
- qualités relationnelles et de communication ;
- capacité d'écoute ;
- capacité d'adaptation et de réactivité.

La connaissance d'une langue étrangère est considérée comme une compétence supplémentaire intéressante.